

Juin 2012

À tous les riverains

## OPÉRATIONS "RASONS LE GAZON"

Malgré tous nos efforts, le règlement RAVQ301 prendra effet cet été; il ne nous reste plus qu'à faire tout notre possible pour mettre les bâtons dans les roues de la ville et lui faire faire marche arrière.

Nous recommandons les actions suivantes:

**RASONS LE GAZON** : continuons à entretenir nos terrains jusque sur le bord du lac; nous sommes chez nous. On verra bien si la ville osera nous donner des amendes.

**PLANTONS DES FLEURS**: et surtout dans la bande riveraine; plus il y en aura, mieux ce sera; on verra bien si la ville osera tout détruire devant les caméras de télévision.

**GARDONS NOS AMÉNAGEMENTS** : pas question de défaire quoi que ce soit, nous avons payé pour nos aménagements paysagers, nos trottoirs, nos piscines, nos spas, nos gazebos ; ne touchez à rien, on verra bien si la ville agira

**REFUSONS D'ACCUEILLIR L'ENTREPRENEUR** : obligeons la ville à se présenter avec le service de police

**NON, C'EST NON**

**AGISSONS**

REÇU LE
Référence :
Classement :
08 JUIN 2012
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT Div. Foresterie urbaine et horticulture